REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 13 mars 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Renaturation de l'Aire: présentation de sa 4e étape

M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT), et Mme Prisca Wasem, maire de Perly-Certoux, ont inauguré lundi 13 mars 2023 les dernières réalisations de l'Etat de Genève en faveur de la renaturation de l'Aire et de la protection de la population riveraine. Plus d'un kilomètre du cours d'eau renaturé entre le village de Certoux et la frontière française comprenant des aménagements pour lutter contre les crues, favoriser la biodiversité et la qualité de l'eau ainsi qu'améliorer l'accueil du public.

Après deux ans de travaux d'aménagement, ces réalisations marquent l'aboutissement du projet de renaturation du cours d'eau dans sa partie rurale, avant la réalisation potentielle de sa remise à ciel ouvert au cœur du PAV et des travaux à l'étude côté France. Les travaux réalisés pour cette 4e étape ont fait l'objet d'une autorisation de construire obtenue en 2021 et sont pris en charge par le fonds cantonal de renaturation, alimenté principalement par les taxes et redevances hydroélectriques.

Faire face aux crues

Les variations pluviométriques liées au changement climatique et l'étanchéité des sols confirment toujours davantage la nécessité de mettre en place des mesures pérennes pour protéger les personnes et les biens contre les risques de crues et d'inondations. C'est ce que l'ensemble du projet de renaturation de l'Aire a permis de réaliser dans tout le bassin versant de la rivière, de Certoux jusqu'à son embouchure à la Jonction. La rivière a quitté son canal en béton pour retrouver un large lit majeur naturel capable de recevoir les crues. Et pour les phénomènes exceptionnels, des ouvrages de sécurité tels que la digue en amont de l'autoroute ou celle en amont du village de Lully viennent compléter le dispositif de sécurité. Avec cette dernière étape, les villages autour de l'Aire sont maintenant protégés contre les crues de temps de retour de 300 ans!

Retour à l'Aire libre pour plus de biodiversité

Le transport originel des sédiments a été rétabli, laissant ainsi les matériaux alluvionnaires disponibles dans le cycle naturel de vie de la rivière. Des îlots à la forme de losange ont été réalisés en rive gauche du cours d'eau, sur 70% de son linéaire. Ce processus naturel dit de morphologie en "plaque de chocolat" permet de redonner de l'espace à la rivière qui, en libre circulation dans un dédale de sillons au milieu de losanges, façonne elle-même son lit, au gré des écoulements et des crues. Ainsi, de nombreux milieux favorables au développement d'une flore et d'une faune diversifiées prennent vie. Dans le cadre de cette étape, ce ne sont

pas moins d'une dizaine de milliers d'arbustes, roseaux et autres semences, ainsi que 125 arbres, qui ont été plantés et verdiront dès l'arrivée des beaux jours.

Aire de loisirs et de détente

Dans le secteur du Pré-des-Noyers et en rive droite, la population peut profiter d'un espace récréatif partagé, équipé et sécurisé le long d'une promenade restaurée et élargie sur plus d'un kilomètre. Un gradin en bord d'eau, une douzaine de tables et bancs de bois, deux fontaines et un "forum des enfants" composé de quatre longs troncs en forme d'étoile invitent le public à l'échange et à la contemplation. Une nouvelle passerelle piétonne, située en amont du pont de Certoux, permet de traverser l'Aire en toute sécurité.

Retour sur le projet de renaturation de l'Aire

Au total, plus de 5 km de rivière ont été revitalisés grâce à l'engagement de tous les partenaires concernés (associations d'habitants riverains, autorités communales, organisations agricoles, associations de protection de l'environnement, etc.) intégrés depuis le début du projet.

Etape 1 (2002 et 2006): pont des Marais - pont du Centenaire
• Tronçon pilote, expérimentation des solutions techniques valables pour l'ensemble du projet (disparition du canal de béton au profit d'une rivière naturelle).
Etape 2 (2008 à 2010): pont de Certoux - pont de Lully
• Partie centrale en matière de sécurité pour protéger les habitations des villages de Certoux et de Lully, élargissement de la rivière et gestion des eaux de ruissellement en provenance du secteur du haut de la plaine de Lully.
Etape 3 (2013 à 2016): pont de Lully - pont des Marais
• Concept inédit de restauration du nouveau lit de l'Aire qui laisse la rivière créer elle-même son chemin à travers un maillage initial en forme de losanges. L'action de l'eau forme des érosions, des plages; en fait, crée de nouveaux milieux évolutifs propices à l'installation d'une flore et d'une faune très diversifiée.
• Création de la promenade de l'Aire en intégrant partiellement l'ancien canal remblayé, de jardins d'eaux, de pelouses et de zones de détente.
• Amélioration de la protection contre les inondations du quartier urbain Praille Acacias Vernets avec un ouvrage de régulation.
Etape 4: voir ci-dessus

Et la suite ?
Gouvernance de l'Aire – Image directrice du vallon de l'Aire
Remise à ciel ouvert de la Drize et de l'Aire - Espaces Rivières

Pour toute information complémentaire: M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, T. 076 304 20 66